

LA CFDT VOUS INFORME

À LA UNE

! Suite aux élections professionnelles d'octobre 2024, les CSE-E (Comité Sociaux et Économiques d'Établissement) sont désormais en charge des ASC (Activités Sociales et Culturelles).

En 2025, année d'accompagnement, les ASC sont mutualisées au niveau du CSE-C (Comité Social et Économique Central), à l'exception des offres de loisirs locales qui sont définies, gérées et communiquées directement par les CSE-E.

Pour bénéficier des offres sociales mutualisées, le site Portail malin ainsi que sa communauté Viva Engage, demeurent vos accès privilégiés.

Des communications sur les ASC vous seront diffusées tout au long de l'année. Merci de rester attentifs et de demander vos offres sans tarder.

INFORMATION EN 2025

Portail malin et ligne des activités sociales

Vous souhaitez vous informer sur les activités sociales et ne plus passer à côté des actualités ?

Le Portail malin est LE site de référence. Chèque-Vacances, Coups de cœur vacances, Cesu, Offre sports et activités culturelles ... sélectionnez votre sujet.

Identifiant : offre

Mot de passe : sociale

Vous préférez poser vos questions à un interlocuteur en ligne ? Une autre possibilité s'offre à vous avec la ligne des activités sociales : 0800 000 505 (*appel gratuit depuis un poste fixe*). Une équipe est à votre service pour vous répondre du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h (*heures locales de métropole*).

Viva Engage pour être au plus proche de l'actu

Viva Engage est un réseau social d'entreprise inclus dans .COM1.

Ce réseau, vous permet de vous tenir informé de toutes les actualités concernant les activités sociales mutualisées.

Pour y accéder, munissez-vous de votre adresse professionnelle (*laposte.fr, labanquepostale.fr...*) et abonnez-vous à Portail malin Actualités.



PRÉPAREZ VOS VACANCES ET LOISIRS !



■ Les séjours Coups de Cœur vacances

Les « Coups de Cœur Vacances » sont des offres de séjours d'une durée maximale d'une semaine (7 nuitées) proposées à des tarifs négociés par les associations prestataires (Touloisirs, Azureva). Ces offres sont destinées aux postiers actifs permanents.

En fonction de votre quotient familial, vous pouvez bénéficier d'une aide correspondant à une réduction allant de 30 à 55% sur le prix du séjour.

Pour en savoir +

■ Le Chèque-Vacances

Un séjour prévu pour cet été ? Epargnez, par exemple, 1, 2 ou 3 mois **dès maintenant** et profitez de vos Chèques-Vacances !

Vous pourrez y verser jusqu'à 400 euros par mois, qui seront abondés de 5 à 50% suivant votre quotient familial.

A noter que le Chèque-Vacances permet de régler les trajets aériens, ferroviaires, les péages d'autoroute, des hôtels ou encore les parcs de loisirs.

Pour en savoir +

■ S'offrir un livre grâce au Chèque culture 2025

Le Chèque culture d'une valeur de 25 euros permet l'achat de produits culturels dans un grand nombre d'enseignes (FNAC, Cultura...). **Si vous voulez en bénéficier au plus tôt, commandez-le via l'Espace activités sociales du Portail malin.**

Le Chèque culture est proposé aux postiers permanents en activité au moment de la demande pour les fonctionnaires dont l'indice brut est inférieur ou égal à l'indice brut 563, et pour les salariés CDI/CDII dont le SBA* équivalent temps plein à 28 178,01 euros.

Pour en savoir +

■ Opération Vacances+ 2025

Bénéficiez d'une réduction supplémentaire sur votre séjour Coup de cœur de 100 ou 50 euros, en France métropolitaine, dans les départements d'Outre-mer et à l'étranger !

L'opération Vacances+ 2025 vous permet de bénéficier d'une réduction supplémentaire sur votre séjour de 1 à 7 nuitées.

Cette réduction s'ajoute à l'aide Coup de Cœur. Il doit rester a minima, 5 % à la charge du postier.
L'opération est proposée dans la limite du budget.

Les séjours éligibles sont les Coups de cœur proposés par Azureva, Touloisirs, les séjours campings des associations locales (Camping et Mobil-Homes des COS ...)*, les séjours au camping ASPTT des Blachas en Ardèche, les séjours Culture et Langue des Jumelages et au Village Séjour Accompagné d'Allasac.

**Liste disponible sur le Portail malin*

Pour en savoir +

■ L'offre sports et activités culturelles

Gymnastique, natation mais aussi danse, musique.... Vous êtes inscrit à une activité sportive et culturelle, demandez l'offre sports et activités culturelles, **sans attendre, à partir de l'Espace activités sociales**. Cette aide financière est également ouverte à la famille (votre conjoint et vos enfants jusqu'à leurs 25 ans révolus). Vos demandes doivent être effectuées **avant le 31 juillet 2025.**

Pour en savoir +

Cfdt:





DES AIDES POUR VOS ENFANTS



■ Des séjours pour vos enfants

Avec l'**AVEA Séjours**, découvrez toute une offre de séjours d'été pour vos enfants.

Large choix de destinations et de thématiques !

Il reste encore des places !

Pour en savoir +

■ La prestation séjours enfants accompagnés

Elle concerne les séjours des enfants de moins de 20 ans, sans limite d'âge pour les enfants en situation de handicap. Elle permet de financer une partie de leur **séjour en hôtel, en village de vacances, gîte, location et camping...**, que ce soit avec vous, avec un autre membre de la famille ou avec leurs copains.

Son montant varie de 3,30 € à 9 € par jour en fonction des ressources de la famille. **N'attendez pas pour faire votre demande !**

Pour en savoir +

■ Aide à la parentalité

L'aide à la parentalité a pour objet de financer un grand nombre de services de garde d'enfant : garde des tout petits, centre de loisirs, sorties d'école mais également des services pour alléger votre quotidien.

Vous avez le choix entre deux formes d'aide :

► Les Cesu préfinancés : garde des tout petits, centre de loisirs, sorties d'école et des services (ménage, repassage...);

► Ou le remboursement d'une partie des dépenses liées à une garde d'enfant rémunérée (contrat de garde assistante maternelle, contrat crèche, factures, bulletins de paie...).

Quel qu'il soit, le montant de l'aide financière est fonction de votre quotient familial.

Pensez à commander vos CESU et à effectuer vos demandes d'aide à la garde **dès à présent !**

Pour en savoir +

■ Les partenariats pour la garde d'enfants

Pour trouver la personne qui répondra le mieux à vos attentes, faciliter la gestion administrative et faire face aux imprévus, vous disposez d'un accès gratuit à la plateforme de mise en relation **Worklife** et des partenariats à tarif négocié avec **Kinougarde**, **Kangourou Kids**.

Pour en savoir +



Cfdt:





DES AIDES POUR LA SCOLARITÉ



■ Soutien scolaire avec Toutapprendre

Toutapprendre est un service gratuit en ligne qui accompagne votre enfant du CP à la terminale :

- Assistance d'un professeur de l'éducation nationale de 17h à 20h du dimanche au vendredi
- Révision d'un cours

Réalisation d'exercices pour s'entraîner

- Conseils en orientation scolaire et Parcoursup le mercredi à partir de 17h
- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation...

Cette offre couvre toutes les zones géographiques (métropole et Outre-mer), avec des horaires locaux pour les matières principales.

Pour en savoir +

■ Soutien aux apprentissages

Le soutien aux apprentissages est proposé aux enfants prenant des cours particuliers, collectifs, éducatifs, dans un cadre paramédical (si non remboursé par la CPAM) ou du coaching :

- 40% des dépenses
- Dans la limite de 400 euros par postier et par année civile. Pour les enfants en situation de handicap, la limite est relevée à 600 euros si le parent détient le certificat d'aidant pour son enfant.

Cette prestation concerne les niveaux du CP aux études supérieures. Elle n'est pas soumise à conditions de ressources. **Faites la demande dès maintenant !**

Pour en savoir +

■ Résidences étudiantes pour stages et apprentissage

Votre enfant effectue un stage bientôt. Il recherche un logement étudiant.

Sur le Portail malin, découvrez les différents partenariats :

- La résidence Jacques Restignat, située à Cachan, à proximité de Paris. Les enfants de postiers sont éligibles à une aide de 75 à 300 €, par mois en déduction du loyer.
- Les résidences Twenty Campus
- Studéa
- Studélites

Et en bonus pour les enfants de postiers : leur dossier est prioritaire et les frais de dossiers sont réduits.

Pour en savoir +

SOLIDARITÉ

■ Guichet des aidants

La prise en charge d'un proche en perte d'autonomie peut s'avérer très lourde.

Le guichet des aidants familiaux de La Poste est là pour faire le point, rechercher des solutions et répondre à toutes vos questions.

N'hésitez pas à le contacter sans attendre au 017.816.14.27 (prix d'un appel local) accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 (heures locales de métropole).

Pour en savoir +

Les liens utiles

<https://www.portail-malin.com>

Identifiant : offre

Mot de passe : sociale

Cfdt:

Ligne des Activités Sociales

0 800 000 505 (Service & appel gratuits)